

Préface

Isabelle Collet

Maîtresse d'enseignement et de recherche, Université de Genève

Deux grands textes internationaux ouvrent la voie à la prise en compte de l'égalité des sexes dans les politiques publiques : en 1960, la Convention de l'Unesco concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement ; en 1975, une directive européenne relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail (incluant également la formation). Par la suite, en 1999, le traité d'Amsterdam renforce l'engagement européen en introduisant la promotion de l'égalité et la lutte contre toute discrimination, qu'elle soit fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Un dernier pas est fait en 2010 avec la Recommandation CM/Rec(2010)5 du Comité des ministres aux États membres sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Reste alors aux pays européens à se saisir de ces principes.

Parallèlement, dès 2004, le Vatican se prononce contre ce qu'il appelle « la théorie du genre », « craignant une reconnaissance à terme de l'homosexualité et du droit à l'avortement, ainsi que la remise en cause des idées de complémentarité des sexes et d'égalité de dignité (opposée à l'objectif d'égalité des droits) » (Paternotte, 2015, p. 14). Pourtant la protestation anti-genre ne se déclenche réellement qu'en 2013, en France comme en Italie. Dans ces deux pays, c'est au moment où les opposant-es arrivent à ouvrir un front sur le terrain de l'école qu'ils et elles parviennent à amener le débat au niveau du grand public. Telle est d'ailleurs la stratégie de la droite religieuse américaine quand elle oppose l'enseignement du créationnisme aux théories de l'évolution (Fassin, 2014).

Ludovica Anedda, dans le cadre de sa recherche de master, s'est penchée sur les efforts menés par l'Italie pour intégrer, selon les directives européennes, une perspective de genre dans les politiques éducatives. Plus particulièrement, l'auteure analyse, d'une part, les projets éducatifs « Égalité » à Cagliari, en Sardaigne, et d'autre part, la manière dont la presse tente d'informer ou d'influencer l'opinion publique sur cette question. Elle montre que des projets « Égalité » plutôt bien accueillis jusque-là doivent alors faire face à de nouveaux défis : voilà qu'on s'intéresse à eux... et qu'on les trouve dangereux pour la société ! Face à ces menaces contre l'enseignement de l'égalité des sexes et des sexualités, Ludovica Anedda réfléchit alors au développement de nouvelles stratégies pour contourner ou repousser les attaques.

Dans son travail, Ludovica Anedda étudie d'abord les déclinaisons italiennes de la recommandation européenne de 2010. En 2012, le gouvernement italien s'engage à la mettre en œuvre, sous la direction du Ministère du travail et de la politique sociale. Le document de mise en œuvre souligne que la prévention, la lutte et l'élimination de toute forme de discrimination sont une priorité dans le contexte plus large de la promotion de l'égalité des chances. Le Ministère délègue officiellement au Bureau national contre la discrimination raciale (Ufficio

Nazionale Anti-Discriminazione Razziale, UNAR) l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. La Stratégie nationale LGBT 2013-2015, telle qu'elle est présentée, est plutôt ambitieuse. Elle comporte en outre un volet Éducation visant à accroître les connaissances et les compétences de tous les acteurs et actrices de la communauté scolaire sur les questions LGBT et contribuer à la sensibilisation aux nouvelles structures qui constituent une « famille ».

Dans le cadre de ce projet, un certain nombre de sessions de formation sont organisées et le projet prévoit de réaliser une vingtaine de cours, dans des régions telles que la Toscane, l'Ombrie, la Basilicate, la Calabre, et pour la région qui nous intéresse ici, la Sardaigne.

Alors que l'institutionnalisation commence à peine, les attaques contre la « *teoria del gender* » apparaissent. Ludovica Anedda montre qu'elles s'inscrivent dans un contexte international qui traverse l'Europe méditerranéenne et « appelle à interroger la dynamique transnationale de la contestation catholique » (Avanza & Della Sudda, 2017). Les transferts de pratiques militantes sont manifestes dès les années 2000, mais deviennent visibles du grand public avec les mobilisations anti-genre dans les années 2011-2015 en Europe du Sud (Paternotte, 2015).

Parties d'abord d'Espagne (Gallan & Valle, 2015), rencontrant un succès inattendu en France, elles arrivent ensuite en Italie, où les mouvements conservateurs restent stupéfaits devant l'enthousiasme d'une minorité très visible en France, qu'ils perçoivent comme très laïque, à se mobiliser (Avanza & Della Sudda, 2017).

En effet, en France, en janvier 2014, dans la continuité des débats sur la légalisation du mariage pour les personnes de même sexe, des groupes catholiques néoconservateurs (mais pas uniquement) s'en prennent aux expérimentations pédagogiques appelées ABCD de l'égalité, destinées à lutter contre les stéréotypes de sexe à l'école primaire.

À la suite de ces groupes catholiques, Farida Belghoul, ancienne militante antiraciste, maintenant proche de l'extrême droite et person-

nifiant également des groupes musulmans (Chercuti, 2014), organise une Journée de retrait de l'école (JRE). Elle appelle les parents à la désobéissance civile, invoquant une prétendue clause de conscience : la « théorie du genre » irait à l'encontre des valeurs familiales. Il s'agit donc de protéger les enfants contre ce qui est décrit comme un lavage de cerveau, aux accents de théorie du complot (Cedelle, 2014). Des familles supposées musulmanes sont la cible de messages annonçant que des transsexuel·les viendront dans les écoles maternelles faire des démonstrations de masturbation. Un lien internet vers une vidéo de Farida Belghoul est envoyé à l'appui de la rumeur. L'absurdité de l'accusation aurait dû faire sourire, mais le 24 janvier 2014, date de la première JRE, des écoles situées dans les quartiers périphériques des grandes villes se dépeuplent. Si au niveau national, l'absentéisme causé par la JRE est finalement assez modeste, l'affaire alerte la presse, d'autant plus qu'elle est abondamment récupérée dans les discours politiques de la droite en général.

Cette association avec la population musulmane des quartiers de relégation des grandes villes reste une spécificité française, mais a sans nul doute contribué à la visibilité du mouvement, y compris sur le plan international.

Ludovica Anedda analyse ces résistances conservatrices en Italie et plus précisément depuis la Sardaigne, où des porte-paroles de l'église s'expriment dans la presse (nationale et régionale) contre l'introduction de la « *teoria del gender* » à l'école. L'auteure montre que le déclencheur, en 2013, est une proposition de loi (la *Legge Scalfarotto*, du nom de l'un de ses principaux partisans) qui suggère d'inclure la notion de discrimination fondée sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle dans la loi du 13 octobre 1975. Pour les milieux conservateurs, il s'agit d'un premier jalon vers la légalisation du mariage entre personnes de même sexe. C'est à cette occasion qu'a lieu la première réunion des *Sentinelle in Piedi*, inspirées par le mouvement des Veilleurs français, accompagnées de plusieurs autres associations, comme la branche italienne de l'association française *la Manif pour tous*.

Parallèlement, des projets en faveur de l'égalité des sexes sont menés à Cagliari. Ludovica Anedda nous présente trois d'entre eux : *Alla scoperta della differenza, Ci piacCiAmo!... anche in biblioteca* et *SAVE*. Les deux premiers projets concernent spécifiquement les enfants de l'enseignement primaire et du secondaire inférieur. Le dernier est spécifiquement destiné aux enseignant.e.s. Ludovica Anedda nous présente leur mise en œuvre, les conditions de leur succès et examine les différents obstacles auxquels les auteur.es du projet ont dû faire face, en particulier au moment où les attaques contre « la théorie du genre » se faisaient plus fortes.

A cette fin, Ludovica Anedda a collecté et analysé des articles de presse « anti-genre » qui mobilisent un « dispositif discursif [qui permet] d'identifier de manière univoque et totale un objet pluriel (programmes éducatifs sur le genre et la sexualité dans les écoles, reconnaissance des couples homosexuels, politiques de la parité, théories et mouvements féministes et LGBTQI, mais aussi parfois avortement et euthanasie) » (Prearo, 2017). Elle y a ajouté des articles qui tentent de dépassionner le débat et de faire œuvre de pédagogie auprès du grand public, afin que celui-ci ne cède pas à une panique morale (Mathieu, 2015).

Finalement, Ludovica Anedda propose des pistes d'actions et des stratégies de résistance afin de pouvoir implémenter ce genre de programme « Égalité », alors même que les gouvernements, tant français qu'italien, ont fait marche arrière devant des groupes de pression pourtant minoritaires.

Ce travail de compréhension et d'explicitation d'une situation confuse, imprégnée d'ignorance et de désinformation, a été salué par le Prix Genre 2018 décerné par le Service Égalité de l'Université de Genève. Il montre que le chemin vers l'égalité des sexes et des sexualités est toujours semé d'embûches, mais que, à Cagliari comme partout en Europe, des actrices et acteurs de terrain, des formatrices et formateurs, des chercheuses et chercheurs, œuvrent pour le faire avancer.

Références bibliographiques

Avanza, M., & Della Sudda, M. (2017). Ripostes catholiques. *Genre, sexualité & société* [En Ligne], 18. <http://dx.doi.org/10.4000/gss.4118>

Cedelle, L. (2014, 24 janvier). Le catéchisme « antipédago », le « gender » et la nouvelle extrême droite soralo-dieudonniste. Repéré à <http://education.blog.lemonde.fr/2014/01/24/le-catechisme-antipedago-le-gender-et-la-nouvelle-extreme-droite-soralo-dieudonniste>

Chetcuti, N. (2014). « Théories de genre » et normes sexuelles : l'écho d'une polémique en milieu scolaire. *Polij*, 9, 90-97.

Fassin, E. (2014). Dans le genre gênant : politique d'un concept. In I. Collet & C. Dayer (Eds), *Former envers et contre le genre* (pp. 27-42 ; Raisons éducatives). Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Marro, C. (2012). Dépendance-indépendance à l'égard du genre. *Recherche & formation*, 69, 65-80.

Mathieu, L. (2015). L'ambiguïté sociale des paniques morales. *Sans-Dessous*, 15, 5-13.

Paternotte, D. (2015). Habemus gender ! Autopsie d'une obsession vaticane. *Sextant*, 31, 7-24.

Pichardo Galán, J. I., & Cornejo Valle, M. (2015). Une décennie de croisade anti-genre en Espagne (2004-2014). *Sextant*, 31, 177-190.

Prearo, M. (2017). Le cadrage religieux de la mobilisation « anti-genre » : une étude microévénementielle du Family Day. *Genre, sexualité & société* [En Ligne], 18. <http://dx.doi.org/10.4000/gss.4100>